

CONSEIL DE PARTICIPATION AFB

DU 12 JANVIER 2009

Procès verbal de réunion

La séance est ouverte par Monsieur le Préfet à 18h00.

Les points à l'ordre du jour sont passés en revue.

En préliminaire, la direction annonce qu'une page du site web de l'athénée est consacrée au Conseil de participation ; elle contient la liste des membres et les procès verbaux des 6 dernières réunions.

Monsieur Martin informe l'assemblée de ce que les prochaines journées pédagogiques (pour la formation des professeurs) se dérouleront les 26 et 27 janvier prochains. Les cours seront suspendus durant ces 2 jours.

Monsieur Tisaun rappelle le rôle du Conseil et présente chacun des membres aux nouveaux représentants des élèves et du personnel administratif.

1) Le PV de la réunion du 9 octobre est approuvé à l'unanimité.

2) Examen du rapport d'activités de l'année scolaire 2007-2008 :

POINT 1 : La direction indique que les cours seront suspendus un jour pour les rhétoriciens lors du salon de l'étudiant ainsi que lors de la journée portes ouvertes de l'ULB.

Mme Tholet, représentante du CPMS, rappelle que celui-ci dresse à la demande des élèves un profil individuel pour les aider dans leurs orientations futures.

POINT 2 : Un parent s'interroge sur la possibilité d'organiser des cours de rattrapage pendant les vacances de Noël. Il est répondu que sans l'exclure définitivement, outre la difficulté d'organiser ces cours pendant des fêtes, ceux-ci ont pour but essentiel de préparer les examens de juin ou de septembre.

Un élève demande d'organiser des cours de rattrapage dans les branches scientifiques notamment en physique.

Administrativement, par manque d'heures disponibles (1.385h/ans), il est difficile d'organiser la remédiation d'autres cours que math, français, ndl. Les remédiations au sein de l'école sont limitées au 1^{er} degré.

L'organisation de ces cours est toutefois envisageable en « privé » via l'ASBL des anciens de l'athénée si l'on trouve un professeur et suffisamment d'élèves pour le payer.

POINT 3 : Chaque professeur a « droit » à 3 jours de formation/an ce qui pose des problèmes organisationnels. Pour limiter ceux-ci l'école préconise des formations groupées et la fermeture de l'établissement pendant ces journées.

POINT 4 : L'école n'est pas favorable aux rythmes scolaires actuels calqués sur le calendrier civil, mais n'a guère de latitude pour les adapter et s'y soumet donc.

Un débat s'engage sur le rythme scolaire quotidien et les horaires étendus de l'AFB.

POINT 5 : Un projet d'intégration complète d'enfants sourds à l'athénée est à l'étude.

Ce projet complexe à mettre en œuvre pour diverses raisons suscite l'enthousiasme des parents et des élèves.

POINT 6 : Les parents s'étonnent du nombre d'enfants ayant échoué en fin de 1^{ère} secondaire. Il s'agit en fait d'une question d'écriture regroupant les élèves de première commune et de première complémentaire qui passent en 2^{ème}. S'ensuit alors l'explication du programme actuel de 1^{ère} complémentaire et du système, permettant selon les résultats, d'envoyer les élèves en 2^{ème} ou directement en 3^{ème}.

Monsieur le Préfet insiste sur l'importance de la relecture attentive des feuilles d'examen après les épreuves pour vérifier la cotation.

POINT 7 : Une marche parrainée sera à nouveau organisée au profit de l'association « MAKE A WISH ».

Les parents se réjouissent du projet réunissant élèves et professeurs et insistent pour que celui-ci soit expliqué clairement aux élèves.

POINT 8 : Le rattrapage dans une matière est une activité ponctuelle dictée par une nécessité momentanée. L'activité spécifique de soutien (en complémentaire) est une activité obligatoire étendue sur l'année scolaire.

POINT 10 : Quelques explications concernant les conséquences, pour l'école, du décret ARENA : 64 élèves ont été refusés (par manque de place) et 6 ou 7 élèves ont été « mal inscrits » en ne suivant pas l'avis de l'école. 2 de ceux-ci ont déjà quitté l'établissement.

Des problèmes de liste d'attente se présentent déjà pour la rentrée prochaine : 525 demandes d'inscription pour 192 places.

Le conseil de Participation rend un avis favorable sur le rapport d'activités 2007-2008.

3) L'analyse et le commentaire du point 2 du projet d'établissement sont reportés à la prochaine séance

4) Divers

Les élèves demandent de réserver la cafétéria de Roodebeek aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème}. Le préfet n'est pas favorable à cette restriction notamment parce que cette situation a posé des problèmes par le passé. Pour rappel, il est juste également que tous les élèves aient accès à la cafétéria pour manger assis. De plus, il y a un manque de locaux bien que l'école ait demandé au PO la réaffectation de locaux (actuellement insalubres).

Le prix des produits des distributeurs automatiques a augmenté. Ces prix ne sont pas fixés par l'école. Le distributeur « DANONE » a d'ailleurs été retiré par manque de rentabilité.

L'installation de bancs dans le préau de Roodebeek a déjà été accordée. La propreté du préau, des bancs et de la cafétéria pourrait être gérée à tour de rôle par différentes classes. Monsieur Martin donne son accord de principe pour cette gestion et ajoute que 10 nouveaux bancs ont été commandés pour le préau.

Monsieur le Préfet évoque le problème des déchets à l'intérieur de l'école. Un projet « propreté » est d'ailleurs à l'étude, basé sur l'éducation à la propreté tant à l'école qu'à la maison.

Monsieur MARTIN propose d'examiner le réaménagement de la cafétéria. Un 2^{ème} local (à côté de la cafétéria actuelle) existe mais du matériel technique y est entreposé et il faut donc trouver un autre local pour le déménager.

Les élèves se plaignent d'ignorer la présence d'une assistance sociale au sein de l'école. Mme THOLET s'en étonne alors que des affiches claires sont apposées à plusieurs endroits de l'école et que les parents ont reçu un prospectus du CPMS à l'inscription de leur enfant. Un dépliant sera d'office distribué aux élèves en début d'année.

L'excursion de fin d'année en 1^{ère} et 2^{ème} est, pour le moment, supprimée par manque de professeurs disponibles et de jours « blancs ». De plus la personne qui l'organisait auparavant ne le fait plus actuellement. Une nouvelle équipe pourrait se mettre en place.

A Roodebeek, les élèves demandent encore qu'en cas de grands froids ils soient autorisés à attendre le début des cours à l'intérieur (dans le préau et à l'entrée du couloir des locaux 10 à 29, par exemple) plutôt que dans la cour. Monsieur MARTIN promet d'examiner la question avec les éducateurs.

La séance est levée vers 20h15.